PROVINCE
DE
HAINAUT

ARRONDISSEMENT
JUDICIAIRE DE
CHARLEROI

COMMUNE DE MOMIGNIES

Le présent extrait est délivré exclusivement pour :

1. Cause procédure judiciaire gratuite autorisée le
2. Renseignement administratif
3. Lois sociales
4. Affaire militaire
5. Allocations familiales
6. Service de la caisse d'épargne et de retraite
7. Société de secours mutuels
8. Pension
9. Chômage
10. Dommages de guerre
11. Etre annoté au registre de population
12. Servir en matière de pension militaire
13. Caisse de prévoyance des ouvriers mineurs
14. Accidents du travail
15. Loi du 01.08.1985

ROYAUME DE BELGIQUE

ETAT - CIVIL

========

Extrait d'acte de DECES

=======

Des registres de l'Etat Civil de cette Commune a été extrait ce qui suit :

Le 30/06/2016, est décédée à **MOMIGNIES (Monceau-Imbrechies) :**

KEULERS Germaine, domiciliée à Momignies (Monceau-Imbrechies), née à Walsum (Allemagne), le 17/01/1917, veuve de CRANSQUINT André Emile Léon.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

#13257
KEULERS
GERMAINE

ACTE DE DECES BELGE

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré sur papier libre, pour la raison reprise en marge sous le n° 2 et 3.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE MOMIGNIES - HAINAUT - Sceau

Délivré le 11 JUIL. 2016

L'Officier de l'Etat-Civil,

Pour l'Officier de l'Etat-Civil
Le Fonctionnaire Délégué
Art. L1123-25 CDLD

Note : Les extraits des registres de l'état civil destinés à l'intérieur du royaume ne doivent plus être légalisés (loi du 2 juin 1894)